

RAPPORT DE GESTION 2025

Etabli par le Conseil d'Administration et présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le 05 juin 2026.

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels correspondants.

L'ensemble des documents prévus par la réglementation en vigueur a été tenu à votre disposition dans les délais légaux. Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

Situation et évolution de l'activité de l'association au cours de l'exercice.

L'analyse de notre activité et de son évolution fait l'objet d'un rapport d'activité distinct du présent rapport financier.

Faits marquants de l'exercice 2025

- De très bons retour de l'évaluation qualité
- Accompagnement par le cabinet Mécénat&Co pour la recherche de financements privés
- Arrivée de la Chargée de Communication
- Mise en place de nouveaux contrats de fourniture d'électricité
- Nouveau contrat de chauffage sur le Cherpa / Camus / Chambrière à prix bloqué
- Recherche d'économies d'énergies et d'aides diverses
- Création du Consortium Nyala et fin du Consortium Impala (dont 5 places Hébergement)
- Reprise de la franchise sociale du « Carillon »
- Ouverture du CHU Le Petit Clos
- Déploiement d'AGIR en année pleine
- Déploiement de l'Épicerie Solidaire Itinérante
- Création de la restauration solidaire en partenariat avec le Secours Catholique et la CRF
- Déploiement de Premières heures en Chantier d'Insertion
- Recentrage du CHRS Camus sur l'insertion
- Nouvelles modalités de calcul des appels à redevance
- Baisse de la moitié de la subvention socle du CPCA
- Diminution du nombre de places d'HUDA (-7 places)
- Décroissance du Service Ukraine

- Baisse des financements Région pour le Centre de Formation
- Baisse des financements de lutte contre l'illettrisme

EXAMEN DES COMPTES ET RESULTAT

Comptes de résultat

1) Produits de l'exercice

Au 31 décembre 2025, les produits s'élèvent à **21 084 k€**, contre **21 578 k€** en 2024, soit une diminution de **494 k€**.

Répartition des produits :

- Concours publics et Subventions d'exploitation : 16 965 k€ ;
- Ventes et prestations de service : 2 412 k€ ;
- Utilisation des fonds dédiés : 1 179 k€ ;
- Ressources liées à la générosité du public et contributions diverses : 325 k€ ;
- Reprises de provisions et transferts de charges : 57 k€ ;
- Cotisations des adhérents : 4 k€ ;
- Autres produits : 142 k€.

Évolution notable :

La baisse des produits s'explique principalement par une diminution de l'utilisation des fonds dédiés de **449 k€** par rapport à 2024.

Principales subventions et concours publics reçus :

- DDETS : 5 627 k€ (hors CHRS) ;
- Dotation globale CHRS : 3 439 k€ ;
- Dotations globales LAM/LHSS : 2 459 k€ ;
- Aides aux postes CDDI : 2 044 k€ ;
- Dotation globale MNA : 1 379 k€ ;
- Conseil Départemental : 767 k€ (hors MNA) ;
- Aides au logement et autres subventions CAF : 516 k€ ;
- Région : 258 k€ ;
- Communes et Communauté de Communes : 168 k€ ;
- Autres subventions : 308 k€.

Les principales variations entre 2025 et 2024 s'expliquent par :

- Augmentation des dotations LAM et LHSS versées par l'ARS : + 105 k€ (via l'octroi de Crédit Non Reconductibles)
- Augmentation des subventions versées par le CD : + 78 k€ (ouverture des places mères-enfants)

au Petit Clos, participation au financement du dispositif de distribution alimentaire et baisse de la subvention de l'illettrisme)

- Diminution de la subvention de la région pour le CPCA : - 54 k€
- Diminution de la dotation CHRS : -21 k€
- Maintien de l'enveloppe globale des subventions octroyées par la DDETS de 5 627 k€ pour 2025 avec une variation des subventions suivantes (au-delà de +/- 20 k€) :
 - o Plan Hiver / CTRO : + 399 k€ ;
 - o Petit Clos - Hébergement d'urgence et ALT en collectif : + 197 k€ ;
 - o Dolbeau - Logement diffus : + 171 k€ ;
 - o AVIHL / SIAO / 115 : + 123 k€ ;
 - o Relogement et Accompagnement des Réfugiés : + 40 k€ ;
 - o Maraude : + 37 k€ ;
 - o Hébergement d'urgence pour Demandeur d'Asile en diffus : - 41 k€ ;
 - o Impala - maraude et hébergement d'urgence : - 42 k€ ;
 - o Camus - Hébergement d'urgence et ALT en diffus : - 117 k€ ;
 - o Dispositif Ukraine : - 146 k€ ;
 - o Enveloppe Hôtels : - 529 k€.

2) Charges de l'exercice

Les charges s'élèvent à **20 918 k€**, contre **21 381 k€** en 2024, soit une baisse de **463 k€**.

Répartition des charges :

- Charges de personnel : 11 400 k€ ;
- Dépenses d'activité : 5 895 k€ ;
- Reports en fonds dédiés : 1 412 k€ ;
- Impôts et taxes sur salaires : 860 k€ ;
- Dotations aux amortissements : 575 k€ ;
- Dotations aux provisions : 193 k€ ;
- Autres charges : 583 k€.

Évolutions notables :

Les dépenses liées à l'activité diminuent de 638 k€ entre 2024 et 2025, du fait d'une baisse importante des dépenses hôtelières (-588 k€) et du camping accueillant les ménages ukrainiens (-235 k€), compensé par une hausse des travaux (+104 k€) notamment réalisés sur le nouveau bâtiment, le Petit Clos, et des achats de matières premières de la cuisine centrale (hausse de l'activité).

Les charges de personnel augmentent de 240 k€ entre 2024 et 2025, du fait :

- ETP payés 2025 hors insertion : 220.21 contre 207.49 en 2024 soit + 12.18 ETP ;
- ETP payés 2025 Insertion : 81.54 ETP contre 82.48 ETP en 2024 soit - 0.93 ETP.

Les charges reportées en fonds dédiés augmentent de 159 k€ entre 2024 et 2025, du fait du report de subventions notifiées en 2025 dont la mise en œuvre sera effective dans les prochaines années :

- Pour l'investissement au sein des LAM, LHSS et CHRS : +193 k€ ;
- Pour l'exploitation au sein des LAM, LHSS et CHRS : +29 k€ ;
- Pour divers dispositifs sous subventions : -63 k€.

3) Résultat financier

Le résultat financier est excédentaire de **24 k€**, comprenant une hausse des charges d'intérêts des emprunts (+17 k€) en lien avec l'achat d'un bâtiment et une hausse des produits financiers de +13 k€.

4) Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'établit à **-27 k€**, contre **+198 k€ en 2024**.

Changement de méthode comptable – Application du règlement ANC n° 2022-06

À compter du 1er janvier 2025, l'association applique pour la première fois le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le Plan comptable général (règlement ANC n° 2014-03).

Cette évolution réglementaire vise à moderniser et clarifier les règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des actifs et passifs, ainsi que certaines informations à fournir en annexe.

Conformément aux dispositions applicables, cette première mise en œuvre constitue un changement de méthode comptable, appliqué de manière prospective, sans retraitement des exercices antérieurs.

Les principaux impacts sur les comptes 2025 sont les suivants :

- La reprise des subventions d'investissement, auparavant comptabilisée en produits exceptionnels, est désormais enregistrée en produits d'exploitation ;
- Les opérations exceptionnelles sont désormais limitées aux seules provisions réglementées.

Ces évolutions affectent principalement la présentation du compte de résultat, sans incidence sur la régularité ni la sincérité des comptes.

5) Résultat net

L'exercice 2025 se clôture sur un excédent de **166 k€**, contre **197 k€ en 2024**.

6) Contributions volontaires en nature

La valorisation des contributions en nature s'élève à **231 k€**, contre **227 k€ en 2024**, comprenant :

- Bénévolat : 189 k€
- Mise à disposition de locaux et dons en nature : 42 k€

Situation financière

Les fonds propres ressortent à 7 115 k€ au 31 décembre 2025 (+ 152 k€). La progression s'explique essentiellement par le résultat de l'exercice.



Les fonds dédiés s'élevaient à 3 465 k€ au 31 décembre 2025 (+ 233 k€).

Les provisions pour risques et charges s'élevaient à 466 k€ au 31/12/2025 (+ 44 k€), dont 412 k€ de provision d'indemnité de fin de carrière.

L'actif immobilisé net s'élève à 5 505 k€ (+ 636 k€). Les acquisitions d'immobilisations (hors immobilisations financières) s'élevaient à 1 160 k€ au cours de l'exercice (notamment avec l'achat d'un terrain et construction pour 889 k€).

L'actif circulant s'élève à 9 500 k€ (+ 755 k€). Il comprend notamment les disponibilités pour 7 975 k€ dont 1 843 k€ de placement.

INFORMATIONS LEGALES

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous ne constatons pas d'événements postérieurs à la clôture significatifs à mentionner en annexe.

PERSPECTIVES 2026

- Lancement opérationnel de la démarche de recherches de financements privés avec la création d'une cellule Mécénat
- Création d'un poste de qualificateur pour le secteur Médico-social dans un premier temps
- Fusion administrée des conventions collectives CHRS et 66 : prévoir l'impact et les modalités pour l'Entraide en cas de changement effectif de convention
- Renouvellement du CPOM et réforme de la tarification, incluant de nouveaux outils nationaux
- Projet d'intégration totale des redevances dans le logiciel social Adiléos
- Mise en place d'un logiciel de dématérialisation des factures
- Renforcement de la sécurité des mails et des accès à distance
- Déploiement des LHSS mobiles et mise en place d'une équipe mobile médico-sociale
- Fin du CTRO et projet foncier de substitution
- Transformation de l'HUDA en CADA
- Renouvellement des marchés publics AGIR
- Réflexions sur de nouvelles actions sur le Centre de Formation
- Réflexion sur des projets Pension de Famille
- Développement de nouvelles activités pour le secteur IAE : broyage, marquage au sol, dépose soignée

RESULTATS - AFFECTATION

Proposition d'affectation du résultat 2025

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un excédent de 165 624.85€.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

Dispositif	Affectation	Montant
CHRS	RAN des activités médico-sociales sous gestions contrôlées	48 771.69
ASO	RAN des activités médico-sociales hors gestions contrôlées	54 787.37
FORMATION	RAN des activités médico-sociales hors gestions contrôlées	9 355.21
IAE	RAN débiteur des activités médico-sociales hors gestions contrôlées	-135 000.95
LAM	RAN des activités médico-sociales sous gestions contrôlées	121 369.46
LHSS	RAN des activités médico-sociales sous gestions contrôlées	39 603.84
MNA	RAN débiteur des activités médico-sociales sous gestions contrôlées	-10 351.37
VIA	RAN des activités hors médico-sociales	37 089.60
Total		165 624.85

AUTRES INFORMATIONS

Activités de l'association en matière de recherche-développement :

Néant.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE L'ASSOCIATION

L'assemblée générale doit délibérer sur la nomination/renouvellement d'administrateurs suivants :

Sortants :

- Brigitte BECARD
- Monique CARRIAT
- Philippe DELAUNAY
- Clive MIEVILLE
- Marie-Françoise SACRE

Nouveau candidat :

- Jacques CHANDELIER
- Eric MAURICE

CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il vous sera donné lecture du rapport sur les comptes annuels de votre Commissaire aux comptes et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code de commerce et L 313-25 du code de l'action sociale et des familles.

Votre Conseil vous invite, après la lecture de ces rapports, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration